



APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Journalier aux espaces publics et récréatifs - Services techniques

Type de poste : Permanent, syndiqué - 40h/sem. - Horaire variable sur sept (7) jours

Responsabilités :

Sous la supervision du surintendant, le titulaire de ce poste doit prendre en charge, l'entretien des infrastructures sportives, des parcs et des bâtiments ainsi que différentes tâches qui répondent aux besoins des Services récréatifs et culturels (SRC) telles la préparation des opérations pour les événements organisés par les SRC, les demandes diverses provenant d'autres services municipaux et toutes autres tâches pouvant lui être demandées. Ce dernier sera appuyé par une équipe d'employés saisonniers variable selon les saisons. Avec l'appui du surintendant, le titulaire du poste devra s'occuper de la formation et de l'intégration des préposés temporaires qui se joindront à son équipe de saison en saison, planifier et coordonner les tâches et les horaires de ces employés et faire le suivi des travaux tout en travaillant lui-même à l'exécution de différentes tâches. Sous la supervision du surintendant, cet employé, sans s'y limiter, assura le bon fonctionnement technique de la piscine municipale, des jeux d'eau, de la patinoire, de la pente à glisser et des autres installations récréatives ou publiques. De plus, il effectuera des tâches de préparation et d'entretien des plateaux sportifs tels les terrains de soccer, de baseball, etc. L'horaire est variable sur sept jours ainsi que de jour, soir et nuit. L'horaire de travail couvre régulièrement les jours de fin de semaines.

Ses principales fonctions seront, sans s'y limiter, les suivantes :

- Supervise et coordonne les tâches des préposés à l'entretien et à la surveillance des patinoires et de la pente à glisser et à l'entretien des espaces municipaux et bâtiments;
- Exécute ou supervise la tournée de déneigement manuel ou avec une souffleuse à neige à opération manuelle (bâtiments, passerelle Belle-Source, abribus et autres);
- Supervise et coordonne les tâches des préposés à l'entretien de la piscine, des parcs, des bâtiments, des infrastructures de jeux et sportives et des autres espaces municipaux durant les saisons du printemps, d'été et d'automne;
- S'assure de l'exécution et de la réalisation des différents travaux selon la planification soumise par son supérieur immédiat;
- S'assure du bon fonctionnement des différents équipements reliés à l'entretien de parcs;
- Exécute les tâches se rapportant aux travaux de préparation et d'entretien des parcs, des espaces verts, des infrastructures sportives, des bâtiments municipaux et toutes autres tâches connexes. Le titulaire du poste doit démontrer de l'autonomie et du leadership dans la planification des tâches récurrentes faisant partie de la présente définition de tâches;
- Il pourrait, avec l'autorisation du surintendant, être appelé à travailler avec les journaliers opérateurs pour exécuter des tâches de voirie, aqueduc et égouts, de déneigement des voies de circulations et des trottoirs;

Exigences :

Les exigences sont, sans s'y limiter, les suivantes :

- Diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- Permis de conduire valide de classe 3;
- Minimum d'expérience pertinente de trois (3) ans;
- Attestation pour le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Bonnes habiletés pour les travaux manuels;
- Formation RCR;
- Capacité à effectuer certaines tâches administratives au besoin.

Le fait de tenir lieu de résidence dans un rayon de 20 minutes du garage municipal (150, rue Nadeau) constitue un atout.

Il doit être en excellente santé, avoir de l'entregent, aimer travailler à l'extérieur et faire preuve de disponibilité pour travailler selon un horaire variable incluant les soirs, nuits et les fins de semaines. Seront également considérés comme des atouts, l'expérience pertinente, les formations supplémentaires, l'expérience au sein d'autres services municipaux.

Le candidat devra être proactif, faire preuve d'autonomie et travailler en équipe dans un esprit positif et orienté vers les solutions.

Conditions d'emploi et salariales :

Une rémunération selon la convention collective est offerte. Le taux horaire régulier est de 23,92 \$ (échelon 1) avec un minimum de 40 heures par semaine selon un horaire variable incluant les soirs, nuits et les fins de semaines et incluant la responsabilité de coordonner l'équipe de préposés embauchés sur une base temporaire de saison en saison.

Examens à passer et période d'essai de 9 mois.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de présentation et une preuve des exigences requises avec la mention **JEPR-STU-01-2018** par l'un ou l'autre des moyens de transmission suivants :

- Par la poste/en personne : 255, boulevard Constable, McMasterville (QC) J3G 6N9
- Par courriel : secstussi@municipalitemcmasterville.qc.ca
- Par télécopieur : 450-467-2493

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre municipalité. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.

Date limite du concours :

2 janvier 2018 16h

Responsable :

Mathieu Chapdelaine, ing.
Directeur des Services techniques et de l'urbanisme